

Communiqué

Pour diffusion immédiate

Les élus de la Chaudière-Appalaches mobilisés pour la mise en place de la gouvernance de proximité

Montmagny, le 8 mars 2017 - Les élus de la région de la Chaudière-Appalaches ont rencontré monsieur Martin Coiteux, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et madame Dominique Vien, ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches dans le cadre de la Tournée régionale d'échanges entre élus municipaux et gouvernementaux. La rencontre a permis de discuter des besoins de la région en matière d'occupation du territoire et de la mise en place du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) qui représentera à terme, en 2020, un levier de 100 M\$ pour l'ensemble du Québec.

Aujourd'hui, les élus des territoires confirment que la Table régionale des élus municipaux de la Chaudière-Appalaches (TREMCA) assurera le processus de planification stratégique qui se poursuivra jusqu'à l'été. La TREMCA travaille depuis une année à établir les priorités régionales, *« Il s'agira de continuer ces démarches afin de permettre aux acteurs du milieu de s'exprimer pour que des actions structurantes puissent être mise en œuvre le plus tôt possible. »*, a précisé Monsieur Hervé Blais, président de la TREMCA et préfet de la MRC de Bellechasse. Les élus réunis au sein de la TREMCA ont déjà établi que le tourisme, l'agroalimentaire, la main-d'œuvre et l'immigration, le transport et les services de proximité sont des priorités à travailler régionalement.

« Depuis une année, les MRC se sont vues octroyer de nouvelles responsabilités, sans avoir les outils pour pouvoir mettre en œuvre des actions concrètes, nous avons hâte d'en savoir plus sur le FARR et les possibilités que le fonds offre aux régions. », résume Monsieur Blais. Bien que de nombreuses questions demeurent, telles que les sommes exactes qui seront destinées à la région de la Chaudière-Appalaches, la rencontre a permis d'éclairer les MRC sur les utilisations possibles du fonds. Monsieur Coiteux a confirmé que les sommes provenant du FARR devront être investies pour les projets qui dépassent l'étendue d'un seul territoire. Avec la TREMCA, qui assurera le leadership de cette nouvelle gouvernance, les territoires pourront échanger et travailler ensemble pour jouer leur rôle de gouvernement de proximité. La rencontre aura également permis aux élus de discuter de leurs préoccupations, de partager sur leur vision de la gestion du FARR. *« Les MRC doivent être décisionnelles sur l'utilisation de ces fonds dans nos territoires. Le processus doit être simple et efficace. »*, ajoute Monsieur Paul Vachon, vice-président de la TREMCA et préfet de la MRC des Appalaches.

À propos de la TREMCA

Formée en décembre 2015, la Table régionale des élus municipaux de la Chaudière-Appalaches (TREMCA) est l'espace de concertation régional qui regroupe les 10 territoires de la région : **Les Appalaches, Beauce-Sartigan, Bellechasse, Les Etchemins, L'Islet, Lotbinière, Montmagny, La Nouvelle-Beauce, Robert-Cliche et la Ville de Lévis**. Ses mandats sont de coordonner des dossiers ou projets touchant plusieurs territoires à la demande de ces dernières, de favoriser la concertation et le réseautage des élus et des acteurs socioéconomiques de la Chaudière-Appalaches, de définir les enjeux et priorités de la région, de représenter la région sur des instances nationales et les élus sur des instances régionales et de prendre des positions sur les politiques et orientations gouvernementales ainsi que sur des projets ayant un impact sur la région.

Pour de plus amples renseignements :

Marianne Laroche, coordonnatrice
Table régionale des élus municipaux
de la Chaudière-Appalaches
Cell. : 581 994-2752
Courriel : m-laroche@chaudiere-appalaches.qc.ca
www.tremca.org